



CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DES LANDES

REDACTEUR TERRITORIAL
TROISIEME CONCOURS
SESSION 2011

Mercredi 14 septembre 2011

**Réponses à 3 à 5 questions portant sur l'action sociale
des collectivités territoriales**

Spécialité Administration générale

(Durée : 3 heures - Coefficient : 3)

Répondre aux trois questions suivantes dans l'ordre qui vous convient :

- **QUESTION 1** : La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : des évolutions fondamentales pour répondre aux besoins des personnes handicapées. Quelles sont-elles ? *(6 points)*

- **QUESTION 2** : CCAS-CIAS : rôle et missions. *(6 points)*

- **QUESTION 3** : Comment permettre le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes ? *(8 points)*

AVERTISSEMENT

- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- En cas d'erreur, le blanc correcteur peut être utilisé.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne,...) autre que celle figurant, le cas échéant, sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.